

INTENSIFICATION DU RISQUE FEU DE FORÊT : Des évolutions législatives pour faciliter l'application de la réglementation du débroussaillage par les Maires



Avec le soutien de :



La forêt nous aide à lutter contre le changement climatique, mais encore faut-il la protéger, notamment du risque incendie !

C'est pourquoi, **les Communes forestières de Vaucluse, le Département de Vaucluse et le Syndicat mixte forestier de Vaucluse co-organisent une soirée d'échanges sur les évolutions législatives et la responsabilité des maires face à l'intensification du risque feu de forêt.**

Lundi 1^{er} juillet 2024, de 18h00 à 20h00

Au Siège du Syndicat Mixte Forestier, 3511 route des Vignères, 84250 Le Thor

Les Maires ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre les incendies, dans la protection des citoyens et dans la préservation des espaces forestiers. Ils devront, sans aucun doute, s'investir toujours plus intensément dans des actions coordonnées de prévention et de défense des territoires.

Le débroussaillage est le moyen le moins coûteux et le plus efficace pour se protéger du feu. Même si les obligations légales de débroussaillage souffrent à ce jour d'une application complexe, rappelons que les évolutions législatives tendent à faciliter leurs mises en œuvre.

Cette soirée sera ponctuée par **les interventions de :**

- Frédéric MORTIER, Inspecteur général à l'IGEDD : *Évolution du risque incendie, comment adapter et renforcer les politiques de prévention et de lutte*
- Jean BACCI, Sénateur du Var, Co-auteur de la loi 10 juillet 2023 : *De la volonté du législateur à la mise en œuvre opérationnelle d'une politique publique majeure*
- Grégory CORNILLAC : Directeur adjoint des Communes forestières : *Ce que la loi change dans le quotidien des responsabilités du maire*

Communes forestières de Vaucluse

Communiqué de presse

Le 26/06/2024 10:17

Dominique SANTONI, Présidente du Département de Vaucluse et Présidente du Syndicat mixte forestier de Vaucluse, ouvrira la soirée aux côtés de Jean-Pierre RANCHON, Président des Communes forestières de Vaucluse.

CONTACT

Marine OLIVEIRA — Chargée de communication

07 57 08 16 22 · marine.oliveira@communesforestieres.org